

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Morbihan. Le port du masque renforcé par le préfet

Mardi 30 novembre 2021 18:58



Morbihan. Le port du masque renforcé par le préfet

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Votre e-mail Je m'inscris

Exprimez-vous ! 380

Débat. Que pensez-vous de l'inclusion d pronom iel dans le dictionnaire ?

L'info en continu

Le chantier naval Piriou...

01/12/21 - 10:06

Journée du cœur à Plœmeur...

01/12/21 - 10:00

Les passeurs avaient organisé...

01/12/21 - 09:58

Nantes. Ce week-end, la H Arena...

01/12/21 - 09:02

FC Lorient. À l'Aube d'un...

01/12/21 - 08:14

Toute l'info en continu



Dans le Morbihan, le port du masque est désormais obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants, le week-end, à partir du vendredi 19 h jusqu'au dimanche, 22 h. © OUEST FRANCE

En raison de la dégradation de la situation sanitaire dans le Morbihan, le port du masque est obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants, le week-end, à partir du vendredi 19 h jusqu'au dimanche 22 h. Et ce, à compter du 1er décembre 2021

« Au regard de la dégradation de la situation sanitaire dans le Morbihan et de l'augmentation du taux de positivité qui s'établit désormais à 5 % dans le département du Morbihan contre 1,1 % le 22 octobre 2021 », Joël Mathurin, préfet du Morbihan, a pris ce mardi 30 novembre 2021 un arrêté préfectoral renforçant les mesures liées à l'obligation du port du masque dans le Morbihan.

Désormais le week-end

À compter du 1er décembre 2021, sur tout le territoire du département, le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus : dans les parties agglomérées des communes de plus de 5 000 habitants (Vannes, Lorient, Pontivy, Auray, Guidel, Ploërmel, Hennebont, Lanester, Plœmeur, Quéven, Larmor-Plage, Theix-Noyal, Languidic, Pluvigner, Caudan, Brech, Ploeren, Kervignac, Saint-Avé, Séné, Questembert, Muzillac, Sarzeau, Elven...), le week-end, à partir du vendredi 19 h jusqu'au dimanche 22 h.

Marchés de Noël, braderies...

Et toujours sur les marchés de plein air, les marchés de Noël, les brocantes, les braderies, les trocs, puces et les vide-greniers ainsi que les ventes au déballage et ce pendant toute la durée de l'événement.

Également aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des gares routières, ferroviaires et maritimes aux heures d'arrivée et de départ des transports en commun ; aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des écoles, collèges et lycées ; dans toute file d'attente constituée sur l'espace public ; pour toute personne participant à un rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou festif organisé sur la voie publique, qui n'est pas soumis à l'obligation du passe sanitaire, et pour lequel le respect d'une distanciation de deux mètres entre les participants est impossible en raison notamment du nombre de participants.

Infos les + lues Infos les + commentées

N°1 Agression mortelle au Foyer de jeunes travailleurs...

N°2 Lorient. Le médecin spécialiste devra payer 110 000 €

N°3 Football. Deux places à gagner pour FC Lorient-PSG :...

N°4 Lorient. Animations de Noël. « Quelle place pour les... »

N°5 Lorient. Le dernier au revoir à Maxence, 11 ans,...

Quiz et jeux

L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

[Auray](#) [Hennebont](#) [Lorient](#) [Ploërmel](#) [Pontivy](#) [Vannes](#)

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour

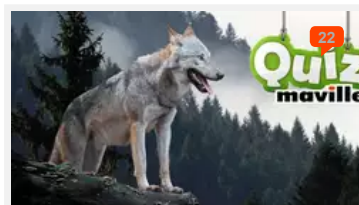


Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

Envoyer



Quiz. 5 questions sur... le loup



Enigme. Quel est le point commun entre ces 5 mots ?



Quiz. 10 questions sur les ponts

Tous les quiz

RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)
[Info](#)
[Sport](#)
[Restaurants](#)
[Cinéma](#)
[Sorties](#)

[Jeux](#)
[Shopping](#)
[Météo](#)
[Pratique](#)
[Bons plans du jour](#)

[Devenez annonceur](#)
[Cookies](#)
[Données personnelles](#)
[Mentions légales](#)
[Plan du site](#)
[Contact](#)
[Modifier le consentement](#)

SITES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)
[Ouest-France Auto](#)
[Ouest-France Immo](#)
[Ouest-France Emploi](#)
[Ouest-France Solidarité](#)

[Incubateur OFF7](#)
[Comparateur Assurances](#)
[Infocale](#)

[Angers](#) [Brest](#) [Caen](#) [Clermont-Ferrand](#) [Le Mans](#) [Lille](#) [Marseille](#) [Montpellier](#) [Nantes](#) [Nice](#) [Nîmes](#) [Quimper](#) [Rennes](#) [Toulon](#) [Tours](#) [Vannes](#)
[Dinan](#) [Fougères](#) [Guingamp](#) [Lannion-Perros](#) [Ploermel](#) [Pontivy](#) [Redon](#) [Saint-Brieuc](#) [Saint-Malo](#) [Vitré](#)



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

**ouest
france**

© Copyright maville.com | WEB66

